LE DICO DES DROGUES

GHB

INTERDIT

Le GHB (acide gammahydroxybutyrique) est une drogue de synthèse aux propriétés sédatives et amnésiantes. En France, il est utilisé en médecine pour le traitement de la narcolepsie (trouble du sommeil chronique) et comme anesthésiant préopératoire ; il connaît depuis une vingtaine d'années une utilisation détournée à des fins non médicales.

Le GHB se présente sous forme de poudre blanche soluble ou de liquide incolore et inodore, il est alors conditionné dans de petites fioles en verre ou en plastique.

Appellations : liquid ecstasy

Deux substances proches, le GBL (acide gammabutyrolactone) et le BD (butanediol), se transforment en GHB une fois dans l'organisme. Ils ont les mêmes effets et présentent les mêmes risques.

STATUT LEGAL

Le GHB est une drogue classée comme stupéfiant, exception faite des préparations injectables réservées à un usage hospitalier.
L'usage est interdit : l'article L3421-1 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (jusqu'à 3 750€) et des peines de prison (jusqu' à 1 an).
L'incitation à l'usage et au trafic et la présentation du produit sous un jour favorable sont interdites : l'article L3421-4 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (jusqu'à 75 000€) et des peines de prison (jusqu'à 5 ans).
Les actes de trafic sont interdits : les articles 222-34 à 222-43 du Code Pénal prévoient des amendes (jusqu'à 7 500 000 €) s'accompagnant de peines de prison (jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle).
Par arrêté du 2 septembre 2011, la vente et la cession au public de GBL et de butanediol (BD) sont interdites. Ces substances ne font cependant pas partie de la liste des stupéfiants.

Pour en savoir plus, lire notre dossier "La loi et les drogues".

DEPISTAGE

Le GHB est dépistable, uniquement par des laboratoires d'analyses spécialisés :

- pendant moins de 12 heures dans les urines,
- à peine quelques heures dans le sang.

Les difficultés de détection du GHB tiennent à la fois à la rapidité de sa disparition dans l'organisme et au fait que le GHB est présent naturellement dans le corps humain.

Pour en savoir plus sur le dépistage, lire notre dossier "Le dépistage des drogues".

MODES DE CONSOMMATION

Le GHB se consomme presque exclusivement par voie orale mais il peut être injecté (rare).

EFFETS RECHERCHES

L'intensité des effets varie selon chaque personne, le contexte dans lequel elle consomme, la quantité et la qualité de produit consommé.

Les effets les plus fréquemment rapportés - pour des doses faibles à modérées - sont la quiétude, une légère euphorie et une désinhibition. Selon les usagers, le premier effet perceptible est celui d'une sensation de chaleur, puis une sensation d'ivresse comparable à celle de l'alcool. A forte dose, les effets du GHB sont ceux d'un somnifère puissant.

Depuis quelques années, le GHB est régulièrement présenté comme "la drogue du viol". En effet, sa forme et ses effets le rendent propice à une utilisation délictueuse (abus sexuel, vol, agression) : il peut être versé, à l'insu d'une personne, dans une boisson, sans en changer le goût ni l'aspect. Toutefois, les études sur les cas de « soumission chimique » en France estiment que le GHB est peu utilisé à de telles fins.

Des sportifs utilisent parfois le GHB afin de stimuler leur développement musculaire (il facilite la libération d'hormone de croissance).

Durée des effets : Les effets se font ressentir 15 à 30 minutes après absorption et durent environ 1 heure.

EFFETS SECONDAIRES

Attention ! avec le GHB la marge entre les doses actives et le surdosage est faible, les effets secondaires, en fonction de leur intensité et de leur persistance, doivent alerter :

- maux de tête, vertiges, étourdissements,
- hypersalivation,
- nausées et vomissements,
- somnolence,
- confusion,
- amnésie (« trou noir ») en cas d'association avec l'alcool en particulier.

RISQUES ET COMPLICATIONS

Le principal risque de l'usage de GHB, même occasionnel, est le surdosage car la marge entre les quantités de GHB nécessaires pour obtenir les effets recherchés et celles entraînant des effets toxiques indésirables est très faible.

Un surdosage peut provoquer des nausées, des vomissements, des vertiges, une somnolence, une détresse respiratoire et une perte de connaissance qui peut aller jusqu'à un coma dont l'usager sort habituellement en quelques heures sans séquelle mais en ne gardant le plus souvent aucun souvenir de ce qui s'est passé après sa consommation.

Toutefois, plusieurs cas de surdosages mortels (par arrêt respiratoire, chute de la tension artérielle, baisse de la température corporelle (hypothermie) et/ou convulsions) sont survenus lors d'usages associés avec de l'alcool ou d'autres drogues.

Autres risques :

- irritations de la bouche et de l'œsophage dues à la présence d'hydroxyde de sodium,
- irritations cutanées en cas de contact avec la peau.

DEPENDANCE

La dépendance n'est pas établie scientifiquement et reste discutée. Les effets de quiétude, d'euphorie et d'ivresse conduisent des usagers à renouveler les prises.

L'usage chronique de GHB est susceptible de produire une dépendance ainsi qu'un syndrome de sevrage sévère se manifestant par les symptômes suivants :

- angoisse, anxiété,
- agitation,
- tremblements,
- nausées et vomissement,
- insomnie,
- pouls rapide,
- hallucinations
- dans les cas sévères : psychoses (perte de contact avec la réalité, épisodes délirants, idées irrationnelles...)

Ces symptômes peuvent représenter un véritable obstacle vers l'arrêt. Dans ce cas, une aide extérieure peut être nécessaire pour y parvenir. Consulter la rubrique Adresses utiles

GROSSESSE

En l'absence de données sur les risques de l'usage de GHB durant la grossesse, il est fortement déconseillé d'en consommer durant la grossesse.

Si vous êtes enceinte et en difficulté avec votre consommation de drogue, n'hésitez pas à prendre contact avec une équipe spécialisée. Lire notre article *Je suis enceinte et je ne parviens pas à arrêter de consommer*.

CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES

Toute consommation expose à des risques. Il est toujours préférable de s'abstenir, en tout cas de reporter la consommation quand on se sent fatigué, stressé, mal ou qu'on éprouve de l'appréhension. Il est également préférable de consommer avec des gens de confiance, dans un contexte rassurant.

- Limiter la fréquence de la consommation.
- Eviter de conduire un véhicule ou d'entreprendre une activité à risque.

Qu'il s'agisse d'une première fois, d'un usage occasionnel ou d'un usage régulier, compte tenu du risque de surdosage, consommer la plus petite quantité possible et proscrire la consommation de toute autre drogue et d'alcool.

En toute occasion mais plus particulièrement en « boîte de nuit », ne pas accepter de boisson de la part d'un inconnu et ne pas laisser son verre sans surveillance.